

# SAUVONS LE PARC DES EVAUX

NON à la PRIVATISATION  
du parc public des EVAUX

Protégeons  
la BIODIVERSITÉ !

Préserveons  
la DIVERSITÉ !

Pétition

Pétition des associations  
ASC - Chavazbien - ASBEC - AVO - Sauvegarde Plateau St-Georges - Sauvegarde Genève

# Pétition communale et cantonale SAUVONS LE PARC DES EVAUX



Merci de signer la pétition adressée au  
Conseil d'Etat, au Grand Conseil, aux Conseils Administratifs  
et Municipaux des 5 communes  
**Genève, Onex, Lancy, Bernex, Confignon**

« Pour que le plus grand parc public et urbain de Suisse reste en accord  
avec son projet initial, les associations demandent que le site des Evaux  
garde son statut de poumon de verdure d'une région qui va être  
fortement urbanisée. »

**Pétition soutenue par :** Sauvegarde Genève - Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC) - Association des propriétaires du chemin François-Chavaz - Onex (ChavazBien) - Association Vieil Onex (AVO) - Association Qualité de vie Bernex Confignon (ASBEC) - Groupement pour la Sauvegarde du Plateau de Saint-Georges (Lancy)

Nom (majuscules)	Prénom (usuel)	Domicile (Adresse complète : rue, numéro, code postal et localité)	Signature

À renvoyer au choix à : 1) Sauvegarde Genève - chemin Pasteur 30 - 1209 Genève  
ou 2) Association pour la Sauvegarde de Confignon (ASC) - chemin des Marais 16 - 1232 Confignon



**Pétition :** aussi disponible en ligne : <https://www.change.org/p/sauvons-le-parc-des-evaux>  
**Dossier :** <https://www.sauvegarde-geneve.ch/dossier-petition-evaux>



**SAUVONS LE PARC DES EVAUX – pétition communale et cantonale**

## SAUVONS LE PARC DES EVAUX – pétition communale et cantonale

### CONTEXTE

Après le refus par les urnes, en novembre 2019, du projet « Pré-du Stand » et sans solution pour y loger son Pôle-Football, l'État doit d'urgence trouver un nouveau lieu d'accueil. Le Parc public des Evaux serait le seul site adapté pour l'échéance de l'été 2021. La Fondation des Evaux a déjà voté un préavis favorable pour une installation « provisoire » de l'Académie et de l'école de football du Servette FC. La convention qui liera provisoirement la Fondation au Servette FC est actuellement à l'étude.

Les Evaux font également partie des 5 lieux analysés par l'Etat pour l'installation définitive du Pôle football à l'horizon 2030.

### POSITION DES PETITIONNAIRES

Ces décisions, prises discrètement dans l'urgence, nous déconcertent et nous inquiètent fortement.

S'il est important que l'Académie du Servette F.C. puisse poursuivre sa mission sociale et éducative avec les jeunes footballeurs genevois, pourquoi choisir, par facilité, ce parc unique à Genève, en détournant son orientation en profondeur.

Il est essentiel que ce lieu continue à poursuivre sa mission d'accueil de tous les habitants de la région. Les cinq communes qui se le partagent, doivent le préserver et poursuivre selon la convention de 1973, l'exploitation en commun du parc en y maintenant équitablement sur ces 55 ha une zone nature et forêt, une zone activités et loisirs et une zone sportive pour tous.

Dans un cadre idyllique, ce parc est apprécié par de nombreuses familles qui, dans un contexte de forte urbanisation, ont besoin d'espace pour se détendre et pratiquer des activités de plein air.

### CE QUE CE PROJET IMPLIQUE

L'implantation de l'Académie et de l'école de football Servette FC au parc public des Evaux :

- représente une surface d'environ 4 hectares soustraite à la nature et définitivement perdue pour la biodiversité et la petite faune. En effet, ce projet nécessite le redimensionnement et la transformation de 4 terrains de football naturels dont 2 seraient en synthétique, ainsi que la réalisation

d'un important bâtiment pour les vestiaires et les locaux administratifs. Cette construction provisoire en bois occuperait environ une surface de 2000 m<sup>2</sup> et 5000 m<sup>2</sup> et deux terrains supplémentaires pour la version définitive. Par ailleurs, l'éclairage des terrains provoquera une augmentation importante de la pollution lumineuse nocive pour la faune environnante encore préservée dans ces lieux.

- génère une emprise forte et un sérieux impact sur les sols. Si l'emplacement du bâtiment administratif provisoire peut revenir à l'état naturel, il n'en sera pas de même pour les terrains. En effet l'aménagement de surfaces synthétiques impose de réaliser de profondes fondations composées de plusieurs couches de matériaux différents, avant de poser la « pelouse » artificielle
- provoque un déséquilibre non-négligeable du parc car elle vient bouleverser définitivement l'harmonie du lieu qui selon ses statuts : « s'adresse à tous, poursuit un but de détente, de loisirs et de sport dans un souci de protection de la nature ».

L'arrivée du club professionnel diminuerait l'espace dévolu aux autres sportifs, aux familles et l'esprit des Evaux en serait profondément transformé. Actuellement, à Balexert, l'Académie du Servette FC représente 11 catégories de jeux, environ 370 joueurs, une soixantaine de personnes pour les encadrer et un parking réservé de 50 places.

- engendre une explosion du trafic motorisé dans une configuration problématique. L'accès unique au parc provoque aujourd'hui déjà d'importants problèmes de circulation : engorgements sur le chemin François-Chavaz et danger que constitue la sortie côté Place des Deux Eglises. Il est à craindre une augmentation de stationnements sauvages. L'infrastructure de transports publics et cyclable est insuffisante et de ce fait n'incite pas les utilisateurs à pratiquer la mobilité douce. Les nuisances sonores dues aux incivilités de certains usagers risquent d'augmenter significativement.

- propose un projet provisoire aux ambitions définitives

Même si ce projet se dit provisoire pour 10 ans, il y a fort à parier que si l'Académie déménage dans un autre lieu, ces surfaces de jeux ne seront pas remises au naturel vu l'ampleur et le coût des travaux. La priorité au football risque de s'installer définitivement.



Le dossier complet est disponible ici : <https://www.sauvegarde-geneve.ch/dossier-petition-evaux>